la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 5
JUILLET 2022

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages...

infos **municipales** p. 2
PLUIH à la CCB
Solidarité Ukraine
Info chiens et chats errants
Dispositif anti grêle
Point Budget
Etudes de nos falaises
Création zone humide

infos **travaux** p. 9
Infos Radar pédagogique
Travaux route de la Reuille
Parcours de mini-golf
Inauguration salle Polyvalente
Sécurisation de la D669
Aménagements salle Polyvalente
Entretien commune

vie de notre **village** p. 14
Cérémonie du 19 mars 2022
Cérémonie du 8 mai 2022
« Des talents et des femmes »
Matinée « nettoyons la nature »
Repas de quartier Coudart
Repas de quartier La Reuille

Vie de nos **associations** p. 18
AFCL, Le Club de l'Amitié,
Les Tréteaux de l'Enfance
Vivre les Livres, Bayon s'bouge
RM 33, Au fil de la passion 33
Riverains route de la Corniche
Les Amis de l'Eglise
AMBG, Port de Roque de Thau

Du côté de notre **école** p. 26
Fabrication boules à graines
Carnaval Jazz des Animaux
Kermesse de l'école, L'île d'Aix









infos pratiques

Confection d'un piège à frelons asiatique

Introduction :

Le redoutable frelon asiatique a fait son apparition en France voici quelques années. Pour limiter sa propagation, il est important que les particuliers disposent des pièges à son intention dans leur jardin. Le frelon asiatique a débarqué en France il y a plusieurs années et n'a aucun prédateur naturel. Non seulement sa piqûre est dangereuse pour l'homme, mais la présence de ce frelon, qui se nourrit d'autres insectes, notamment les abeilles, est susceptible d'entraîner des dégâts importants sur la biodiversité locale.

La lutte contre le frelon asiatique vise essentiellement à :

- Piéger les femelles fondatrices (celles qui vont reconstruire ailleurs un autre nid) pendant leurs périodes de forte circulation ;
- Éviter de piéger trop d'autres insectes utiles, en particulier les abeilles.

Fabrication :



Utiliser un appât sélectif, le plus efficace se compose de :

- Un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- Un demi-volume de bière brune ;
- Un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).

Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ, laissez les frelons pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

Numéros utiles

Pompiers :.....18
SAMU :.....15
N° d'urgence depuis un téléphone portable :....112
Gendarmerie :.....17
Centre antipoison :.....05 56 96 40 80
CRIC Routière :05 56 96 33 33
Centre météorologique :.....05 36 65 02 33
SIDA info :.....08 00 36 66 36
EDF Dépannage :.....09 72 67 50 33
SIAEPA urgences 24/24H :.....05 57 94 11 14
Fourrière Campugnan :05 57 64 73 30

HORAIRES MAIRIE POUR CET ETE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h
Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h
Fermeture Mairie : le vendredi 15 juillet 2022
Du 4 août au 24 août 2022 inclus

Un élu reste joignable en cas d'urgence au : 06 72 52 65 29
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr

état civil

Naissances

31/12/2021 : GUERRERO Ernest
21/01/2022 : BéNARD Makenzo
08/02/2022 : DE CARVALHO Ania
08/03/2022 : BEAUVAIS Ambre
03/05/2022 : VERRIER FOUGOU Victoire
12/05/2022 : BECARY Luca

Décès

27/12/2021 : **Mme ZOLLA née LEVANO Jacqueline**
15/01/2022 : **Mme CHEVREUX née KOTIERZ Raymonde**
03/02/2022 : **M. SICAIRE Didier**
11/02/2022 : **M. DURAND Jean**
15/04/2022 : **Mme PERRAUD née PLET Noële**

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Bruno Ferrara, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(secrétaire)* • **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais

La période est troublée et la société dans son ensemble a du mal à se remettre de la crise sanitaire que nous pensions derrière nous. Continuez à prêter la plus grande attention aux gestes barrières, la pandémie reste toujours présente et repart de plus belle.

A cette pandémie s'est rajoutée la guerre en Ukraine et ses conséquences terribles pour les humains conduisant à une inflation galopante en Europe. Les conséquences du changement climatique, bien visibles avec un printemps de nouveau trop sec et aux températures élevées et caniculaires. Des orages violents qui dieu merci n'ont pas causé de dégâts sur notre commune.

Difficile alors de voir de bonnes nouvelles. À contrario, avec mon équipe municipale nous faisons tout pour que la vie à Bayon soit douce, paisible et animée.

Les élus et les agents municipaux sont toujours sur le pont pour améliorer le cadre et la qualité de la vie sur notre commune, avec le tissu associatif qui effectue un travail formidable et qui déborde d'idées pour la vie sportive, culturelle et sociale.
Ainsi, un festival de théâtre a eu lieu dans notre salle polyvalente d'une très grande qualité, salué par un public venu en grand nombre, plus de 1000 spectateurs. Je remercie, Mme Julia ZATKO et tous les membres de l'association pour la réalisation de ce festival.

« le tissu associatif qui effectue un travail formidable et qui déborde d'idées pour la vie sportive, culturelle et sociale. »

Un autre grand moment fut la kermesse des écoles avec les enfants, les parents sous le pilotage des professeurs des écoles. Une très belle journée ponctuée par un repas sous les tentes qui s'est poursuivi par des jeux tout l'après-midi. Un grand merci à tous.

Parmi ces besoins et le bien vivre ensemble qui me tient à cœur, il y a celui de partager de bons moments, c'est pourquoi nous vous invitons à profiter de tous les événements au cours des mois de juillet et août sur notre commune.

-La fête de Bayon qui se prépare activement et qui aura lieu les 23 et surtout le 24 juillet.

-Des concerts dans notre église de Bayon : les 07 et 13 août.

Lors de la dernière gazette, j'évoquais les travaux structurants pour notre commune :

- Le déploiement de la fibre optique, tout le village est couvert, nous traitons au cas par cas les habitations non raccordées à ce jour.
- La rénovation de la salle polyvalente, le chantier s'est terminé la veille du 1er tour des élections présidentielles. Un chantier difficile à conduire dans une période de Covid associée à l'augmentation et la rareté des matières premières.
- Le chantier relatif à la zone humide du Gourou se poursuit.
- L'aménagement urbain du lotissement de la Cabane de Coudar a été revu complètement, un nouveau permis d'aménager sera déposé début juillet,
- Des Travaux de sécurisation du bourg (cheminement doux, signalétique,)

Tous ces projets d'investissements ont été financés sans emprunt et sans augmenter les impôts pour la part communale. Les recettes étant complétées par des subventions de l'état et du département. Vous retrouverez tous les projets détaillés dans la gazette.

Les beaux jours sont là avec les programmes d'animations et de festivités, alors rejoignez-nous dans la joie et la bonne humeur.

Nous vous attendons nombreux.

Très sincèrement.

Le Maire, hervé Gayrand

La CCB élabore son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H)

La Communauté de Communes de Blaye, après avoir prescrit la procédure d'élaboration de son PLUi-H le 30 juin dernier et recruté le bureau d'étude en novembre, débute officiellement l'élaboration pluriannuelle de son document d'urbanisme.

Qu'est-ce que le PLUi-H ?

Le PLUi-H est un document de planification qui analyse le fonctionnement des 20 communes du territoire intercommunal, identifie ses enjeux pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 10-15 prochaines années. Il vise à assurer un développement durable, cohérent, global et inclusif en matière d'habitat, d'environnement, d'activités économiques, d'équipements, de transport, tout en luttant contre l'artificialisation des sols et en prenant en compte les mutations en cours et à venir. Le PLUi-H détermine l'usage des sols et la nature des activités sur l'ensemble du territoire intercommunal (zones à vocation urbaine, agricoles ou naturelles). Chaque zone possède un règlement qui définit les droits à construire, ainsi que l'aspect des constructions qui peuvent être édifiées. C'est sur la base de ces règles que pourront être accordés ou refusés les permis de construire, de démolir ou d'aménager. La CCB sera dotée d'un document d'urbanisme unique, le PLUi-H qui remplacera une fois son approbation, les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans chaque commune.

Un projet partagé

L'élaboration du PLUi-H s'effectue dans le cadre d'une concertation permanente avec les habitants, les acteurs du territoire et les Personnes Publiques Associées. Les élus des 20 communes de la CCB seront impliquées à chaque phase d'élaboration du document, pendant différents temps de rencontre, d'information et de collaboration.

Pour en savoir plus sur la démarche d'élaboration du PLUi-H, vous pouvez consulter le site internet de la Communauté de Communes : https://ccb-blaye.com/.

Des documents pourront également être consultés directement au sein des mairies de la Communauté de Communes.

Un registre situé à l'Espace France Service , 32 rue des Maçons à Blaye et une adresse email *plui@ccb-blaye.com*, sont également à votre disposition pour noter vos observations sur le projet.

Solidarité pour l'Ukraine



Comme vous le savez tous, les conflits et la guerre en Ukraine plongent la population dans une tragique situation de violences et de catastrophe humanitaire. Quand une guerre frappe ce sont surtout des civils innocents qui souffrent le plus. Afin d'aider à soulager les souffrances des populations en Ukraine, la Municipalité a lancé en mars dernier un appel aux dons et a mis en place une collecte. Un message a été distribué dans chaque boite aux lettres et de nombreux dons ont ainsi pu être récoltés en Mairie comme des denrées alimentaires non périssables (boites de conserves, gâteaux secs, barres énergétiques…) et des produits d'hygiène (savons, couches, pensements, médicaments, produits de premiers secours…). Avec l'aide de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais nous avons acheminé ces dons via une plateforme sur Bordeaux permettant ensuite à l'Association Ukraine Amitié de Bordeaux d'envoyer ces dons en Ukraine. En complément de cela, de sa propre initiative, une jeune collégienne bayonnaise a organisé une collecte dans sa classe (5° Lancelot) au Collège Jeanne d'Arc de Blaye.

A ce jour, les conflits en Ukraine persistent, chaque don à son importance et peut aider les populations vulnérables à faire face. Continuons cet élan de solidarité.

Vincent HERNANDEZ

Info Chiens et chats errants



Afin de veiller à la non-propagation des animaux et de réguler leur nombre en évitant de nouvelles portées, la municipalité associée avec l'association « chats de Blaye » lancent des campagnes de capture de chats errants tout au long de cette année 2022, et ce, afin de procéder à leur stérilisation et à leur identification. Un arrêté sera pris M. Le Maire pour informer les habitants. **Il est important que les propriétaires de chats veillent à ne pas laisser divaguer leurs animaux durant cette période.**

Que dit la loi ?

L'identification d'un chien ou d'un chat est obligatoire pour les chiens de plus de 4 mois et pour les chats de plus de 7 mois. Elle est effectuée par un vétérinaire. Le fait de détenir un chien ou un chat non identifié né après le 1er janvier 2012 peut être puni d'une amende de 750 €.

L'identification de votre chat ou de votre chien peut être contrôlée par la police et son absence peut être verbalisée. L'identification permet à l'Etat d'assurer le suivi sanitaire, la sécurité des populations, le respect de l'environnement, la surveillance des pratiques commerciales, des importations et du trafic, grâce à la traçabilité de l'animal. Si l'identification est obligatoire en France, elle constitue surtout le seul lien officiel entre un animal et son propriétaire. Parce qu'il n'y a qu'un propriétaire pour pouvoir reconnaître son animal parmi d'autres, seule l'identification garantit son identité aux yeux de tous.

Hervé GAYRARD

Dispositif anti grêle



Le dispositif de lutte contre la grêle dont nous disposons sur notre commune à une fois encore été utilisé afin de nous prémunir d'importants dégâts liés aux chutes de grêle qui étaient annoncées.

Le lundi 20 juin dernier vers 22h s'est abattu sur notre commune un fort orage. Nous avions été alertés, les jours précédents, de l'arrivée de forts orages conséquents à l'épisode de canicule. La veille météo France avait déjà classé notre territoire en « alerte orange », message qui a aussitôt été relayé par la Préfecture de Gironde.

L'orage de grêle étant fortement envisagé, Météo France a diffusé auprès d'ADELFA ce passage en vigilance orange. ADELFA a donc prévenu par SMS Mme Neveu, en charge de déclencher le générateur anti-grêle basé au point le plus haut de la commune, sur le secteur de Bellevue.

Nous n'avons pas constaté d'incident majeur sur notre commune, ce qui n'a pas été le cas de nos communes voisines comme Prignac et Marcamps, Saint Laurent d'Arce ou même Saint Gervais. Des grêlons d'une taille variant d'une balle de Ping Pong à une balle de tennis sont tombés sur ces communes provoquant d'énormes dommages dans les vignes, les cultures, les véhicules, les toitures et bien d'autres aménagements extérieurs.

Il est important de rappeler que le système dont nous disposons est différent de celui que l'on peut parfois entendre, utilisé dans le Médoc. Le procédé de notre équipement consiste à disperser grâce à une colonne d'air chaud, les particules d'iodure d'argent directement aux racines des courants ascendants des futurs orages. Cela ayant pour effet d'augmenter le nombre de cristaux de glace dans les nuages, et à réduire en conséquence la dimension des grêlons. Ceux-ci tombent alors plus lentement et fondent en totalité ou en partie avant d'atteindre le sol.



Et c'est ainsi que l'on peut éviter les catastrophes liées à la grêle Notre générateur agit quant à lui sans bruit, à la différence des canons utilisés dans les territoires médocains.

Vincent HERNANDEZ

Point sur le Budget municipal

Ce budget a été réalisé avec la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants, ne pas avoir recours à l'emprunt et de mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental et l'État chaque fois que cela est possible.

Le budget primitif comporte deux grandes sections bien distinctes :

- **la section de fonctionnement** qui regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services municipaux
- **la section d'investissement** qui porte sur des opérations annuelles ou quelquefois pluriannuelles.

La Section de Fonctionnement

Pour Rappel : Résultat de Fonctionnement de l'année 2021

Recettes de fonctionnement	670 828.21€
Dépenses de fonctionnement	- 493 996.75€
Résultat de l'année 2021	**176 831.46€**
Excédent reporté en 2020	+ 795 208.22€
Excédent global de fonctionnement	972 039.68€

Dépenses de Fonctionnement

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services municipaux. Elle est constituée des frais liés à la consommation des bâtiments communaux, leur entretien, les frais de salaire du personnel communal, l'achat de fournitures et produits divers, les prestations effectuées par des services extérieurs (instruction urbanisme…), les subventions aux associations, les intérêts des emprunts...

Les dépenses de fonctionnement au Budget Primitif :

Chapitres	Libellés	Budget Primitif N-1	Budget Primitif 2022	
011	**Charges générales**	193 530.00€	**230 810.00€**	39.29%
60	*Achats divers, énergies…*	*52 750.00€*	*59 750.00€*	
61	*Services extérieurs (entretien bâtiment, voirie, matériel, maintenance, assurance)*	*69 720.00€*	*91 200.00€*	
62	*Autres services extérieurs (fêtes et cérémonies, affranchissement, téléphonie…)*	*70 850.00€*	*73 650,00€*	
63	*Impôts Taxes*	*210.00€*	*210.00€*	
012	**Charges de personnel**	246 400.00€	**252 300.00€**	42.95%
65	**Autres Charges de gestion courante**	100 643.52€	**96 530.87€**	16.43%
66	**Charges financières**	1 767.99€	**1 515.42€**	0.26%
68	**Dotations provisions**	50.00€	**0.00€**	0.00%
042	**Opération d'ordre transfert entre section**	6 258.00€	**6 258.00€**	1.07%
Total		548 649.51€	587 414.29€	100.00%
023	*Virement section investissement*	*712 168.71€*	*705 168.71€*	
Total des Dépenses		1 260 818.22€	**1 292 583.00€**	

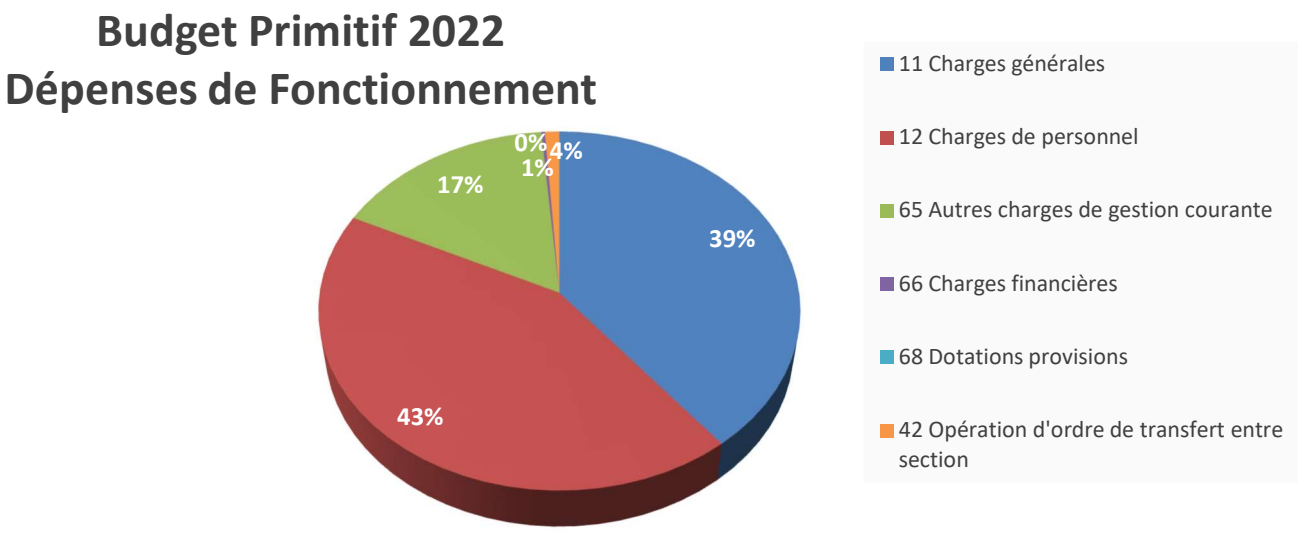
Recettes de Fonctionnement

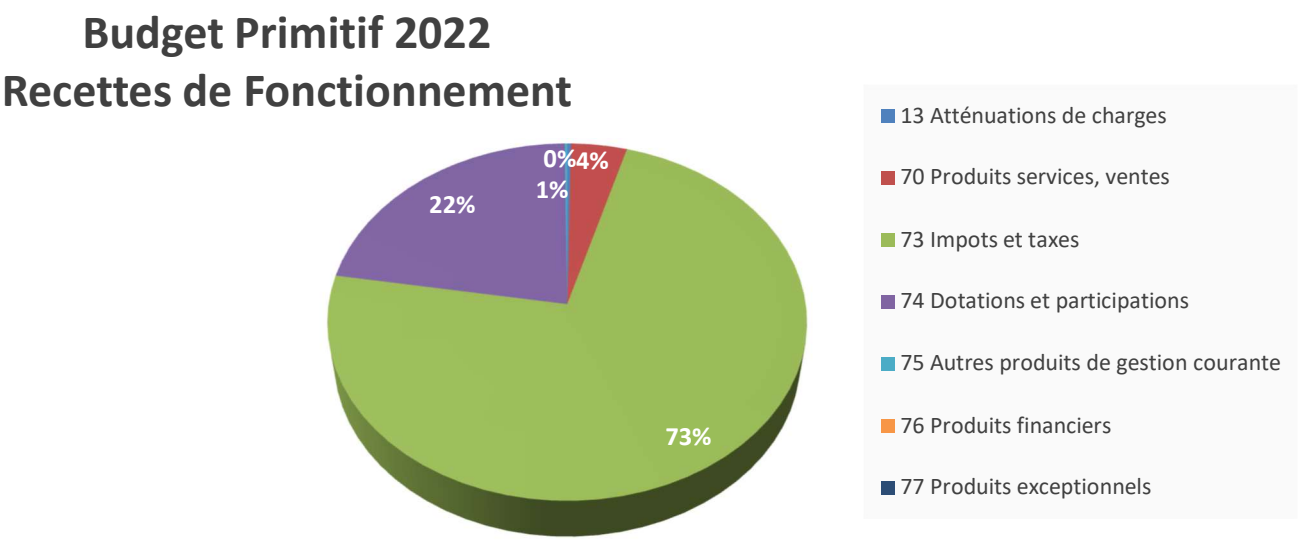
Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, garderie, location de salles, concession funéraire…), aux impôts, aux dotations versées par l'État, à diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement au Budget Primitif 2022 :

Chapitres	Libellés	Budget Primitif N-1	Budget Primitif 2022	
013	**Atténuations de charges**	1 500.00€	**1 500.00**	0.27%
70	**Produits services, domaine et ventes div.**	36 110.00€	**22 810.00€**	4.17%
73	**Impôts et taxes**	378 500.00€	**400 500.00€**	73.18%
74	**Dotations et participations**	49 500.00€	**121 500.00€**	22.20%
75	**Autres produits de gestion courante**	0.00€	**1 000.00€**	0.18%
76	**Produits financiers**	0.00€	**0.00€**	
77	**Produits exceptionnels**	0.00€	**0.00€**	
Total		465 610.00€	547 300.00€	100.00%
002	*Excédent de fonctionnement reporté*	*795 208.22€*	*745 283.00€*	
Total des Recettes		1 260 818.22€	**1 292 583.00€**	

Répartition en % des dépenses et recettes de Fonctionnement





La Section d'Investissement

Pour Rappel : Résultat d'Investissement de l'année 2021

Recettes d'investissement	244 901.70€
Dépenses d'investissement	- 148 999.60€
Résultat de l'année 2021	95 902.10€
Excédent reporté en 2020	+ 26 354.68€
Excédent global d'investissement	122 256.78€

Dépenses d'Investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen et long terme (achat immobilier, travaux sur les bâtiments communaux, acquisition d'un véhicule...).

Les dépenses d'investissement au Budget Primitif 2022 s'élèvent à 1 145 440.17€ :

N° Opér.	Libellés	Budget Primitif	
12	**Pont** *Chemin de Passedieu*	50 000.00€	4.37%
13	**Prévention des inondations**-*Ruisseau du Gourrou*	50 000.00€	4.37%
16	**Voirie** *Aménagement RD669 et réfection voirie, embellissement du Bourg, panneau affichage électronique*	135 000.00€	11.79%
17	**Ecole** *Remplacement portail arrière*	10 000,00€	0.87%
28	**Assainissement** *Extension du réseau*	50 000.00€	4.37%
29	**Mairie** *Achat ordinateur portable et aménagement baie de réseau*	15 000.00€	1.31%
30	**Square** *Parcours de Santé et création d'un parcours mini-golf*	40 000.00€	3.49%
32	**Eclairage Public** *Réseau d'électrification*	40 000.00€	3.49%
33	**Cimetière** *Réfection ossuaire et travaux d'accessibilité*	45 000.00€	3.93%
45	**Salle de la Cure** *Réfection de la façade*	100 000.00€	8.73%
46	**Borne Incendie** *Extension réseau, clôture bâche incendie*	55 000.00€	4.80%
47	**Acquisition Foncière**	100 000.00€	8.73%
48	**Salle Polyvalente** -*Solde travaux rénovation Salle Po +sono et scène*	389 013.46€	33.96%
Sans opé.	**Pompe à eau thermique / Groupe électrogène / Broyeuse / Véhicule**	60 000.00€	5.24%
Total		1 139 013.46€	
1641	Remboursement Emprunt	6 426.71€	0.56%
Total des Dépenses		**1 145 440.17€**	100.00%

Recettes d'Investissement

Les recettes d'investissement au Budget Primitif 2022 s'élèvent à 1 145 440.17€ :

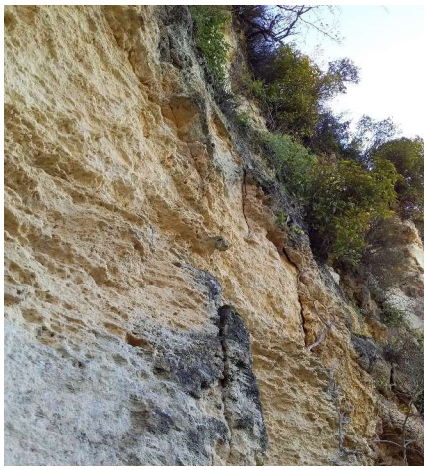
Chapitres	Libellés	Budget Primitif	
10	**Dotations, fonds divers et réserves**	10 000.00€	3.14%
10222	*FCTVA*	*10 000.00€*	
10226	*Taxe d'Aménagement*	*0.00€*	
1068	**Excédents de fonctionnement**	226 756.68€	71.30%
13	**Subventions d'investissement**	75 000.00€	23.58%
1321	*Etat (DSIL travaux salle des Fêtes)*	*50 000.00€*	
1322	*Région*	*00.00€*	
1323	*Département (FDAEC 2022 + subvention Salle Po)*	*25 0000.00€*	
1328	*Autres*	*0.00€*	
040	**Opération d'ordre transfert entre section**	6 258.00€	1.97%
Total		318 014.68€	100.00%
021	*Virement de la section de fonctionnement*	*705 168.71€*	
001	*Solde d'exécutif positif reporté de 2021*	*122 256.78€*	
Total des Recettes		**1 145 440,17€**	

Etudes sur le mouvement de terrain au niveau des falaises



L'étude concernera les communes de Gauriac et Bayon sur Gironde, particulièrement concernées par les risques de mouvement de terrains liés notamment à la présence d'une falaise calcaire qui s'étend le long de l'estuaire sur un linéaire d'environ 5 km et concerne environ 150 habitations. Bayon et Gauriac ont connu des glissements de terrains d'ampleur significative au niveau de la falaise, respectivement en 2020 et en 2021. L'accident de Bayon n'a touché aucun enjeu et n'a pas fait de victime. L'accident de Gauriac, en revanche, a eu des conséquences extrêmement graves pour plusieurs habitants, qui ont été contraints d'évacuer leurs logements, partiellement détruits. Au moins deux autres accidents majeurs impliquant des falaises calcaires se sont produits en Gironde en 2021 (communes de Bourg et de Cambes). Une gestion globale et active des risques liés aux falaises devient donc nécessaire pour prévenir les accidents futurs, réduire les risques auxquels sont exposés les riverains et réduire, à terme, les coûts à la charge des collectivités et de l'Etat. C'est dans ce contexte que les communes de Bayon et de Gauriac ont décidé de faire appel au syndicat EPRCF33, dont elles bénéficient des services depuis leur adhésion en 2019 et qui, conformément à ses statuts approuvés par l'arrêté préfectoral du 14 décembre 2018, est un acteur reconnu dans la gestion des risques liés aux falaises de Gironde. Au cours des discussions préalables, qui ont eu lieu entre les représentants du syndicat et les maires des communes concernées, il a été convenu qu'avant d'envisager une étude détaillée de l'intégralité de la falaise, le syndicat EPRCF33 procèderait dans un premier temps à des investigations préliminaires, moins longues et moins coûteuses, dans le but d'identifier les tronçons à forts enjeux et qui présentent des configurations défavorables en termes d'aléa. Sur la base des conclusions de cette étude préliminaire, les maires pourront alors prendre les mesures préventives qui s'imposent, des préconisations de travaux de confortement pourront être établies et le syndicat EPRCF33 sera, si nécessaire, en mesure de définir le cahier des charges d'une étude plus détaillée.

Délimitation de la zone d'étude



Le tronçon de falaise qui présente le caractère le plus abrupt et où se trouve la majorité des enjeux bâtis mesure environ 3,5 km ; il s'étend du lieu-dit La Reuille, au sud-est (Bayon), au lieu-dit Marmisson, au nord-ouest (Gauriac) et concerne environ 135 habitations. L'étude préliminaire confiée au syndicat EPRCF33 concerne uniquement ce tronçon de falaise.

Description de l'étude

L'étude confiée au syndicat EPRCF33 consistera à :

- déterminer la distance entre les habitations et le pied de la falaise,
- déterminer le caractère plus ou moins abrupt de la falaise
- identifier, si possible, compte tenu de l'accessibilité et de la visibilité de la falaise, les grands compartiments rocheux potentiellement instables,
- localiser les résurgences d'eau susceptibles de fragiliser le pied de la falaise,
- relever les mouvements de terrains déjà survenus,
- repérer les réparations existantes et évaluer leur caractère plus ou moins fonctionnel. Il sera au préalable nécessaire d'avoir un premier contact avec les riverains pour obtenir l'autorisation d'accès à leurs propriétés et pour collecter toutes les informations utiles concernant l'historique de la falaise

Coût estimatif de l'étude

Le coût de l'étude est estimé sur la base d'une tarification horaire fixe de 45 € / heure travaillée / agent mobilisé. Les déplacements ne sont pas facturés. **Total TTC 33 525 €. Une prise en charge de 50 % par l'aide du Fonds Barnier, la subvention du conseil départemental demandée n'a pas été accordée.** Dans la mesure où le temps de travail sera à peu près équitablement réparti, le coût sera divisé en deux parts égales et facturé individuellement à chaque commune.

Conditions de réalisation de la mission

La réalisation de la mission sera conditionnée à l'autorisation par les propriétaires concernés à autoriser les agents du syndicat à accéder à leurs propriétés. **Une information préalable de la mairie à destination des propriétaires sera nécessaire.**

Hervé GAYRARD

Création d'une zone humide et prévention des inondations



Dans les gazettes précédentes nous vous faisions part de la création d'une zone humide sur les parcelles qui étaient plantées en vigne et qui ont été rachetées par la commune près du chemin du Gourou.

En effet, ce secteur au Bourdieu, est fréquemment concerné par des inondations lors d'épisodes pluvieux intenses. Le cours d'eau (Lalibarde) et les fossés sortent de leurs lits. Des études ont été réalisées sur ce secteur lors de violents orages afin de déterminer toutes les causes d'un tel dysfonctionnement.
Les modifications réalisées à l'époque (urbanisation, déviation de cours d'eau et fossés, artificialisation des sols…) freinent le bon écoulement des eaux et provoquent ces inondations.
Avant que des travaux d'aménagement soient entrepris, des études, prélèvements et sondages pour la connaissance hydrologique et hydraulique du cours d'eau ont été réalisés. Le syndicat du Moron est maître d'œuvre.

La mission du Maître d'œuvre.
Le Syndicat du Moron, réalise pour ce projet l'étude de la connaissance hydraulique et hydrologique à l'amont du cours d'eau de Lalibarde sur notre commune afin d'établir un programme d'actions visant la réduction du risque inondation connu.

Description du projet.

Les parcelles viticoles achetées par la commune sont identifiées dans le PLU comme pouvant accueillir une zone d'expansion de crue.

Décembre 2021 une étude hydrologique et hydraulique est lancée sur le cours d'eau par un bureau d'études.
Juin 2022, une réunion de restitution a été réalisée en mairie.
La deuxième phase va définir le scénario d'aménagement. Les travaux de restauration du cours d'eau et de la zone humide auront lieu pour et dans l'intérêt général.



Les objectifs qui devront être atteints avec l'accord de tous les habitants concernés :

- La restauration de zones humides sur parcelle viticole acquise par la commune l'année dernière,
- La création de zone d'expansion de crue,
- La suppression éventuelle de drains en parcelles viticoles
- Plantation de haies en bordure du chemin du lavoir et du chemin de Côts.
- Remettre le cours d'eau dans son lit d'origine tout en restaurant l'état initial du cours d'eau, (peu probable)
- Restaurer la continuité écologique, la renaturation du cours d'eau sera effectuée en août 2022.
- Restaurer les zones humides attenantes au cours d'eau par la création de zones d'expansion de crues avec l'achat de parcelles qui sont inondées.
- La suppression d'une voirie communale avec modification du fossé. Il s'agit du chemin du Lavoir qui est aujourd'hui peu emprunté par des véhicules et par lequel nous circulons en sens unique. Ce chemin serait toujours ouvert au public et aux outils agricoles. Le chemin ne serait plus goudronné, un chemin pédestre permettrait à l'eau lors de débordements à l'amont du pont de s'infiltrer davantage dans les sols et d'augmenter le volume d'expansion de crue.

Toutes ces solutions seront présentées et détaillées aux habitants lors d'une réunion publique qui se tiendra au cours de l'été à la salle polyvalente. Une invitation sera envoyée aux riverains impactés.

Hervé GAYRARD

Info Radar pédagogique

Certains ont pu se demander pourquoi le radar pédagogique, récemment déplacé en même temps que le panneau d'agglomération de la commune, s'est retrouvé couché dans le champ en contrebas. Le Samedi 26 mars au matin, le socle du radar réimplanté sur la D669 un peu avant l'accès à l'entreprise Fabien Fenêtres n'a pas résisté aux petites rafales de vents de la nuit. La Gendarmerie n'a constaté aucun vandalisme, laissant ainsi supposer que le souci venait vraiment de la mauvaise réimplantation du socle dans le sol, sans réelle fondation. Une partie de la fixation du radar a été cassée en tombant cependant il continuait à fonctionner. La société COLAS (qui l'avait initialement déplacé) l'a réinstallé de manière plus solide en bord de route, reste à raccrocher le panneau d'affichage de la vitesse afin que le radar puisse fonctionner de nouveau normalement.



Vincent HERNANDEZ

Travaux descente de la Reuille



La commune répond à la demande des familles qui circulent à pied et en poussettes avec les enfants le long de cet axe passant, très fréquenté.
Il a été question de réaliser un busage, suivi d'un calcaire compacté afin d'agrandir et sécuriser l'accès aux piétons et aux enfants pour se rendre au lavoir.
Par ailleurs, nous avons profité des travaux pour enfouir une tuyauterie qui a été mise en place afin que la source d'eau située à mi-côte puisse être redirigée vers le lavoir. Les poissons de Chantal ont retrouvé de la fraîcheur après cette canicule.



Hervé GAYRARD

Un parcours de mini-golf



Il y a du nouveau dans le parc !

La commune a décidé de compléter l'offre de jeux déjà existante dans l'espace du square et a lancé l'installation d'un parcours de mini-golf de six pistes. L'implantation de ces modules est prévue entre la piste du parc et le terrain de foot. Ce nouveau lieu de détente et de jeux sera, nous l'espérons, apprécié des grands et des petits.

Alors, à vos clubs !

Laure BEGOT

Inauguration de la Salle Polyvalente



Samedi 14 mai 2022, les habitants de la commune ont été convié en présence de Madame La Députée Véronique HAMMERER, de Mme et Mrs les conseillers départementaux Valérie GUINAUDIE et M. Louis CAVALEIRO, du Commandant LAZES, de M. L'adjudant-chef HAUSNER de la gendarmerie de Bourg, des Maires de Comps, Villeneuve de Blaye, Samonac, Teuillac et St Seurin de Bourg et de Présidents d'associations de Bayon à l'inauguration de notre Salle Polyvalente. Après avoir engagé un audit énergétique, les autorisations nécessaires liées à la DP, l'appel d'offres pour le Maître d'œuvre et les entreprises et le bureau d'études et les demandes de subventions, le chantier a été ouvert mi-décembre 2021 et a duré entre 4 et 5 mois. Nous avons été confrontés à la crise sanitaire, puis à la crise Ukrainienne où nous avons dû modifier des équipements tels que le groupe de chauffage/ refroidissement, une entreprise Française Groupe ATLANTIC a été retenue.

Un Peu d'histoire

- Cette salle fut créée en 1995, après avoir démoli un préfabriqué existant. D'une capacité de **296 personnes debout et 200 places assises**, l'établissement ERP est classé en 4ème catégorie type L.
- Depuis un peu moins de 30 ans que cette salle a vu le jour, nombre de Bayonnaises et de Bayonnais y ont passé de bons moments en famille, entre amis, et en gardent un souvenir ému. Et chacun sait que cet équipement fut utilisé et apprécié non seulement par les habitants mais aussi par l'ensemble de ses nombreux utilisateurs (associations, particuliers) venant parfois d'horizons beaucoup plus larges.

Cette mise à disposition pour tous de notre salle polyvalente constitue un symbole de lien et d'ouverture, en donnant la possibilité supplémentaire d'attirer et de fixer les habitants –anciens et nouveaux-dans notre commune.

Sa construction

La salle polyvalente comportait des murs en bloc de béton creux avec un simple isolant de polystyrène, la toiture était isolée avec un peu de laine minérale. Le chauffage assuré par de l'électricité par panneaux rayonnants et par convecteurs, était devenu vétuste, ne répondait plus aux normes énergétiques actuelles. Très énergivore en électricité, il était cependant conforme aux normes de l'époque.

Cette réhabilitation, œuvre de l'architecte locale Madame Sam Tissier est une parfaite réussite. Tout en conservant l'esprit de l'ancien bâtiment, grâce notamment au maintien de sa charpente visible, il en a été fait un lieu de réception lumineux, à la bonne acoustique et à l'architecture contemporaine grâce notamment à son plafond rabaissé, aux luminaires à LED et au choix des matériaux comme le sol souple et les peintures.

Un chantier important

Les objectifs et le programme de travaux :

- Réduire la consommation énergétique du bâtiment,
- Optimiser la puissance du compteur électrique pour revenir à un tarif bleu si possible.
- Chauffer et rafraîchir le bâtiment et le hall d'accès
- Rénover et « rajeunir » le bâtiment,
- Remplacer le chauffage électrique très énergivore
- Créer un îlot frais pour nos populations fragiles.
- Créer un véritable bâtiment de repli en cas d'évacuation de populations sinistrées (application du PCS)
- Isoler le bâtiment par l'intérieur, abaisser le plafond et l'isoler
- Remplacer les lampes électriques à l'intérieur et à l'extérieur, préserver la biodiversité,
- Créer un espace scénique
- Changer le chauffe-eau
- Mise en place de rideaux extérieurs commandés électriquement.

Dans les objectifs à atteindre, Il est pris en compte une économie d'énergie de 46 % soit environ une réduction estimée des charges de fonctionnement d'environ 3000 €/an à utilisation identique.

Les couts de l'opération

Les travaux ont consisté à remplacer les menuiseries aluminium et bois existantes par des menuiseries entièrement en aluminium identiques (carroyage, dimensions et coloris) ou en acier isolé pour les portes techniques (en remplacement des portes bois cuisine et hall d'entrée) dont les caractéristiques techniques sont conformes à la norme RT 2012.

A l'intérieur du volume de la salle, une isolation des murs et du plafond abaissé permet de traiter les pertes thermiques et d'améliorer l'acoustique.
Un système de climatisation réversible mis en place de type AIR/AIR.
Les luminaires existants ont été remplacés par des modèles à LED performants et moins énergivores.
L'accès au local rangement a été agrandi.
Dans la cuisine, l'alimentation de gaz a été supprimée de même que le chauffe-eau
Un éclairage extérieur qualitatif permet la mise en valeur du bâtiment et de répondre aux exigences d'accessibilité.

Ces travaux ont été fortement subventionnés par l'état, le département, de la manière suivante :
Montant initialement **estimé à 237 440 € HT**:
Le coût total du marché s'élève à **252 263, 41 € HT** hors cout de l'architecte et des travaux fait en régie.
Nous avons bénéficié d'aides à hauteur de 77 % du coût total, le maximum étant fixé à 80 %.

Le montage financier est le suivant :

- Subvention de l'état un montant de **164 109 €** au titre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) voulu par le Président de la République suite à la crise Covid dans le cadre du Plan de Relance.
- Une subvention du conseil départemental **de 30 000 €**

Soit un autofinancement pour notre commune de 58 154,41 € HT

Merci à l'ensemble des corps de métiers qui ont œuvré dans des conditions parfois compliquées et qui ont rendu un travail de qualité. Voici les entreprises qui sont intervenues :
Les travaux ont été attribués pour l'architecture et la maîtrise d'œuvre à Madame Sam TISSIER Architecte DPLG de Cavignac.
Lot 1 : menuiseries extérieures y compris les volets extérieurs : SARL BATIPOSE de Saint Denis de Pile
Lot 2 : Lot électricité : SAEG ST Seurin de Bourg
Lot 3 : Plomberie : CVC Hervé THERMIQUE de CANEJAN
Lot 4 : Plâtrerie Faux Plafond :SARL Medi Bâtiment général basée à AMBARES LAGRAVE
Lot 5 : Menuiseries intérieures : Michel PICQ de BUSSAC FORET
Lot 6 : Lot Peintures : Jean COURBIN de Civrac de Blaye.
Lot 7 : Sol Souples : SARL Pouradier de Bordeaux.

Certains travaux ont été conservés en Régie pour le gros œuvre et la démolition, nous les avons confiés à :

- M. Renou Nicolas et Dimitri Tournade pour la réfection en partie des cuisines, carrelage et murs, modification des escaliers d'accès au local de rangement support pour la pose du groupe de chauffage, reprise de nombreux carrelages.
- L'entreprise Nau Sevrain de St Trojan (réfection des descentes d'eau pluviale, toiture et charpente du local extérieur,)
- Les employés communaux ont fortement contribué au chantier pour la dépose des chauffe-eau, retrait du gaz, divers matériels, etc





Hervé GAYRARD

Travaux de sécurisation de la D669



Dans la poursuite de notre volonté de sécuriser la traversée de notre commune par la D669 pour tous les usagers, et comme vous avez pu le remarquer, nous avons prolongé, dans une troisième phase de travaux, le cheminement doux sur le côté de la départementale 669, entre le carrefour du cimetière et l'accès route du Bourdieu. Ce cheminement était déjà réalisé entre le carrefour de « La Croix de Millorit » et celui du cimetière, désormais il se poursuivra jusqu'au Bourdieu.

L'anticipation de ces travaux viendra conforter la sécurisation aux abords de cette route extrêmement passante pour le futur lotissement « La Cabane de Coudart ». Le coût de ce chantier effectué par la société COLAS s'élève à 49 678,88 €TTC pour cette nouvelle phase de travaux.

Nous avons également agrandi notre agglomération. Dans un premier temps, et afin de faciliter les démarches pour la réalisation de ces travaux, nous avons pu faire avancer le panneau d'entrée d'agglomération plus en amont, au niveau de l'Entreprise « Fabien Fenêtres », ceci nous permettant également de baisser la vitesse de 80 à 50 kms /h dans ce tronçon.

Nous avions également constaté qu'au niveau du croisement du cimetière, lors de forte pluie, les eaux du terrain de Mr Doyen, surplombant la route, se déversaient directement sur la route de l'Eglise et ne s'évacuaient plus au niveau du croisement, générant un énorme amas d'eau. Afin de remédier à cela, nous avons réalisé une noue sur le haut du talus et un système de caniveaux à ciel ouvert, drainant ainsi les eaux de pluie directement vers une grille ouverte, elle-même connectée au réseau de collecte des eaux pluviales. La réalisation de cela a été réalisé en même temps que la poursuite du cheminement doux par la société COLAS.

Ces aménagements visent à rendre plus accessible et surtout plus sûr, les infrastructures de notre commune pour l'ensemble des usagers, piétons, avec véhicule motorisé ou cycliste et de sécuriser autant que nous le pouvons, les axes les plus fréquentés, les plus dangereux, de nos routes et chemins.







Vincent HERNANDEZ

Les autres aménagements de la Salle Polyvalente

Vous avez pu apprécier les travaux qui ont été réalisés à l'intérieur de la salle polyvalente, mais à l'extérieur quelques améliorations ont également été apportées.

En effet, les socles des piliers du portail d'accès, utilisé par les traiteurs pour se rendre aux cuisines, ont été refaits. Ceux-ci étaient rouillés et menaçaient la solidité de l'ensemble. Nous avons donc remplacé les socles pour une meilleure intégrité de la structure.



Par ailleurs, l'accès au local rangement de la salle polyvalente étant trop étroit et dangereux, nous l'avons fait agrandir pour une meilleure accessibilité.

Le dernier aménagement a été la réfection du local derrière la salle polyvalente.



Ce petit bâtiment, anciens WC datant de l'époque du préfabriqué (avant la construction de la salle des fêtes telle que nous la connaissons), a vu sa toiture refaite, un mur a été créé et une porte installée afin de fermer un espace qui été ouvert sur la gauche du bâtiment. Cet espace servira à stocker un groupe électrogène de secours, dédié à la salle en cas d'urgence.

Aussi, le groupe climatisation installé derrière la salle étant plus imposant que prévu, il a fallu réaliser une plateforme calcaire afin de pouvoir ensuite créer une longrine pouvant recevoir le poids du groupe chauffage/climatisation.



Le montant total de ses travaux, confiés à l'entreprise DEMC et Nicolas Renou, s'est élevé à environ 8 300 € TTC

Vincent HERNANDEZ

Travaux entretien commune



Super ! Nous voilà au début des vacances, sans aucun doute bien méritées ; et pour agrémenter tout cela notre commune s'est équipée d'un mur et panier de basket, poursuit l'installation d'un mini-golf et envisage de créer une zone ombragée sur le square afin de satisfaire à l 'ensemble des usagers de ce dernier

Nous allons participer à la valorisation des ressources en eau avec le syndicat du Moron pour mettre en avant ce patrimoine tel que le lavoir et les fontaines de notre territoire. Nous participons également avec le CRD à des essais de tonte des bordures de chaussées afin de réaliser des économies substantielles sur le matériel et le carburant. Cette campagne porte le doux nom de « **tonte raisonnée ».** Cela consiste à tondre les accotements directs de la route sans faucher et en laissant l'herbe plus haute sur la partie remontante des talus.



Exemple de « tonte raisonnée Chemin de Cots

D'autres aventures nous attendent, la fibre par exemple. Nous sommes en relation étroite avec Gironde haut débit afin de solutionner au plus vite les anomalies relevées telles que des adresses erronées ou inexistantes. Et vient aussi la question des déchets ou l'art et la manière de responsabiliser l'usager pour la gestion de ses poubelles.

Jean-François LE GUEN

Cérémonie du 19 mars 2022

A l'occasion de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, Monsieur le Maire a présidé la cérémonie ce samedi 19 mars 2022 devant le Monument aux Morts.



Le 60e anniversaire des accords d'Evian, signés le 18 mars 1962, marque, dès le lendemain le cessez-le-feu de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie après huit années de guerre. C'est donc ce samedi 19 mars 2022 dernier, qu'a donc eu lieu la commémoration du 60ème anniversaire, en présence du Maire, d'élus de la commune, d'anciens combattants et d'habitants de la commune. Monsieur le Maire a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'État aux anciens combattants Nous avons pu observer, après l'appel aux morts et le dépôt de gerbe, une minute de silence clôturant cet hommage. Avant de nous quitter, Monsieur le Maire a remercié les personnes présentes venues honorer la mémoire de ce 60ème anniversaire du cessez-le feu en Algérie.

Vincent HERNANDEZ

Commémoration du 8mai 2022

Le 8 mai 1945, à Berlin, les derniers représentants du III^{e} Reich signent la capitulation sans condition d'une Allemagne vaincue et désormais occupée par les forces alliées. Cette capitulation entérine la victoire des alliés en Europe et la défaite politique du nazisme. Ces six années de guerre auront causé la mort de 75 millions de personnes dont 49 millions de civils, l'assassinat dans le cadre de la Shoah de près de 6 millions d'hommes, de femmes et d'enfants, le développement d'un système concentrationnaire massif, le déplacement de 40 millions de personnes en Europe et auront laissé un continent en ruines.





Le 8 mai est donc une date symbolique, qui est célébrée dans toutes les communes de France. Lors de cette journée, l'ensemble des évènements de la Seconde Guerre mondiale est commémoré : aussi bien la victoire des Alliés que la fin de l'oppression nazie en Europe.

Sous la présidence de Monsieur le Maire et en présence de porte-drapeaux, d'élus, de nombreux Bayonnais, et de jeunes de nos écoles, cette commémoration a été l'occasion de transmettre un important message aux plus jeunes en faveur de la lutte pour la liberté et la démocratie.

Vincent HERNANDEZ

« Des talents et des Femmes »



L'association Bon'ARTS de St Ciers sur Gironde, présidée par Véronique Seguin, a organisé une exposition itinérante de portraits photographiques de femmes qui par leur métier et leur engagement sur notre territoire, démontre de la place prépondérante de la femme dans notre société.
13 talents ont donc été choisis, avec des professions très différentes.
Marie Loosveldt, institutrice des Grandes sections et CP et également Directrice de notre école de de Bayon a fait partie de ces 13 personnes sélectionnées.
L'association et Marie se sont rencontrées, afin d'effectuer les prises de vue, et de la photographier dans son cadre de travail, en l'occurrence, sa classe.

L'exposition s'est ensuite déroulée sur tout le mois de mars :

1. Le 8 mars 2022 : Hall de la Médiathèque de St Ciers sur Gironde
2. Du 12 au 13 mars 2022 : Hall du Cinéma de St Ciers sur Gironde. Le dimanche 13 mars, jour de marché, le Hall était ouvert aux visiteurs de 9h à 13h.
3. Le 19 et 20 mars 2022 : Maison Baffor d'Etauliers siège de la Fédération des associations QKF (Queskonfabrik) à laquelle l'association Bon'ARTS est adhérente.
4. Le 19 mars 2022 à 18h : vernissage de l'exposition.
5. Du 21 au 25 mars 2022 : CDI du Collège de St Ciers sur Gironde
6. Du 26 mars au 2 avril 2022 : cave de Bellevue, un partenaire de l'association.



Voici donc à droite une photo de Marie Loosveldt utilisée pour l'exposition itinérante intitulée "Des talents et des femmes" organisée par l'association Bon'Arts dont le vernissage a eu lieu à la Fabrique culturelle d'Etauliers et gérée par Queskonfabrik, une fédération d'associations de Haute Gironde.

Toutes nos félicitations à Marie pour sa sélection à cette exposition mais aussi pour avoir pu partager sa passion pour son métier





Vincent HERNANDEZ

Matinée « nettoyons la nature »



Notre engagement pour la préservation et la protection de notre environnement bayonnais est toujours aussi fort. Ce 21 mai dernier, à l'initiative de la Mairie, a été organisée une matinée « nettoyons la nature » avec la participation des écoles de Bayon et de Saint Seurin de Bourg et de nombreux volontaires. Le but premier consiste à ramasser les divers détritus présents sur les abords de nos routes et ainsi d'éviter toute pollution de « notre nature ». Plusieurs groupes ont été constitué afin d'arpenter le maximum d'espace de Bayon.

Malgré la répétition de cet évènement, le constat est toujours le même, plusieurs poches poubelles de déchets en tout genre sont encore collectées. Cette année encore, nous avons tous pu remarquer le nombre incalculable de canettes de bière en aluminium et en verre que certains groupes ont récoltés sur les axes passants de la commune, au niveau de la D669, de la route de Coudart et de la route des Espaliers.

Ce manque de civisme insupportable qui nous laisse chaque fois dans une incompréhension totale, nous encourage plus que jamais, année après année, à renouveler ces actions afin de préserver la qualité de notre territoire.

La matinée s'est terminée par un verre de l'amitié au Square, sous l'ombre du majestueux Noyer.

La Municipalité remercie l'ensemble des personnes venues partager cette matinée pour leur contribution, leur aide et leur soutien pour un « BAYON PLUS VERT »

Rendez-vous prochainement pour une autre matinée écocitoyenne !









Vincent HERNANDEZ

Repas de quartier à Coudart



Comme chaque année, notre traditionnel « repas de quartier » a eu lieu le vendredi 17 juin à partir de 20h. L'annonce de la canicule n'a pas découragé les habitués de ce moment convivial. Un record pour cette édition puisque ce ne sont pas moins de 47 voisins du « grand » quartier de Coudart à avoir répondu présents. Nous avons pu profiter ensemble d'un repas autour de grillades, de salades, de desserts et de boissons partagés par tous et pour tous, et surtout d'une ambiance des plus chaleureuse.

Merci à Elena et Christophe Faure, toujours à l'initiative de ce moment immanquable, de nous accueillir dans leur jardin et de nous faire profiter, avec toute leur générosité, d'un superbe environnement spacieux, ombragé et surtout extrêmement convivial. C'est à l'heure de nous quitter, tard dans la soirée, que nous pensons déjà à nous retrouver l'année prochaine et encore plus nombreux.

Vincent HERNANDEZ

Repas des voisins à la Reuille

Samedi 18 juin dernier, 17 personnes se sont retrouvées sur l'impasse du Port à l'occasion du repas de quartier de La Reuille.

Le repas a commencé au bord de l'eau, cependant le tonnerre gronde et le vent se lève, nous nous sommes repliés dans une grange pour continuer notre soirée avec une très belle ambiance.

Poursuite de la soirée dans la grange, les chants et les danses ont pu accompagner cette soirée inoubliable de l'avis de tous

Un évènement que nous ne manquerons pas de reproduire l'année prochaine !





Hervé GAYRARD

L'AFCL

Chères bayonnaises, chers bayonnais,

Le retour des rassemblements, festivités et réjouissances collectives nous ramène la joie de vivre, la convivialité et la liberté tant attendues. Cette année 2022 est très spéciale pour notre association car c'est avec un immense plaisir que nous allons fêter ses 20 ans ! Tant de souvenirs depuis 2002, tant d'histoires drôles à pouvoir raconter ! Il me tenait à cœur de fêter cet anniversaire et de vous concocter de belles surprises.

C'est pour cela que nous avons hâte de vous retrouver les 23 et 24 juillet prochains, lors de notre fête locale de Bayon. Alors à très vite ! vous trouverez en fin de gazette le programme de « Bayon en fête ! »

Association des Festivités Culturelles et des Loisirs

AFCLement vôtre,
Blandine LAMBERT, La Présidente



Les loisirs prennent, très souvent, une part de plus en plus importante dans la vie de chacun. Que ce soit dans n'importe quel domaine de la vie courante, chacun se réserve un moment de répit pour améliorer son corps, son esprit, sa culture, sa relation conviviale au sein d'une association, aimant connaître, échanger ses connaissances, faire du sport, se rassembler avec plusieurs personnes pour partager un moment de détente.

Nouvelle activité au sein de l'association : la Belote à Bayon !

L'Association des Festivités, de la Culture et des Loisirs (AFCL) répond à cette attente. Actuellement, c'est le jeu de belote qu'elle vous propose. Un jeu pratiqué depuis très longtemps et qui perdure d'année en année parmi les anciens et nouveaux habitants de notre commune et des environs.

C'est pourquoi notre association vous invite à participer, en toute convivialité, en toute simplicité, à un tournoi de belote qu'elle organise le mercredi et le jeudi dans la salle de la Cure, parfois dans la salle Polyvalente. Salles qui ont été restaurées suivant les souhaits du Conseil Municipal qui a mis tout en œuvre pour vous recevoir dans les meilleures conditions.

Notre association organise aussi, trois concours de belote, épreuve plus importante que le tournoi, au cours du second semestre de l'année 2022, doté de lots remis à chacun des participants. Ces épreuves se dérouleront un samedi.

Venez nous retrouver pour jouer à la belote, tout simplement. Vous y serez bien accueilli. Demandez le programme semestriel auprès de :

M. BODIN Jean :
tél. 07.84.03.95.12.

Le Club de l'Amitié

Chers Adhérents(es) et Amis(es),

Le premier semestre se termine mais il faut se rendre à l'évidence, car suite à deux ans de pandémie et les travaux réalisés dans la salle polyvalente, nous avons été bloqués. Notre espoir de se retrouver, se tourne maintenant vers le second semestre.

Nous avons envie de faire revivre le Club avec toutes ses différentes activités. La motivation ne manque pas puisque nous avons déjà proposé différentes dates :

Grands lotos : les dimanches 11 /09, 9/10, 13/11 et 11/12
Les lotos du Club : les mardis 20/09, 18/10 et 15/11.



Ce semestre se terminerait par un repas de fin d'année le mardi 13 décembre. Nous allons également essayer de reprendre les mardis après-midi avec la belote, le scrabble, etc… Nous n'avons qu'une chose à regretter, c'est le peu de personnes de la commune qui participe à nos activités alors que la plupart viennent des environs, et nous les en remercions. Espérons que la Covid ne va pas reprendre le dessus mais qu'au contraire les retrouvailles avec les adhérents et le public apportent l'amitié, la convivialité, les rires et la fête pour en profiter.

Tous les adhérents et les nouvelles personnes qui voudront bien nous rejoindre seront les bienvenus.

Merci à vous tous et continuons à nous protéger !

Marie Claude GIRARD, la Présidente

Les Tréteaux de l'Enfance

18 ANS DE PASSIONS ET DE TRANSMISSION



Les Tréteaux de l'Enfance ont fêté, cette saison 2021-2022, leurs 18 ans. Accueillis, soutenus et reconnus par la commune de Bayon, les Tréteaux de l'Enfance vivent bien dans ce petit village de Haute Gironde et comptent bien y rester.

La saison des Tréteaux s'est achevée au mois de juin, à l'issue des Scènes de l'Enfance : un festival de théâtre foisonnant. Foisonnant de grands auteurs tels que : Wajdi Mouawad, Joël Pommerat, Jean-Pierre Cannet, Sylvie Bahuchet, Édouard Signolet. Foisonnant de poésie et de contes. Foisonnant de danses, de lumières, de costumes. Foisonnant de personnages, d'acteurs, de bénévoles. Foisonnant de spectateurs…

Durant quinze jours, la salle polyvalente de Bayon s'est laissée habiter par une foule d'images et d'émotions. Une bulle éphémère au milieu du quotidien… Une parenthèse entre amis qui s'affairent autour du théâtre et de la représentation publique. Une vie de troupe en somme… Un moment privilégié qui vient masquer, pour quelques jours, la déplorable actualité de notre époque.

C'est vrai, pendant les Scènes de l'Enfance, on est heureux, on est tous heureux : acteurs, spectateurs, amis… Alors comme on trouve ça bien, d'être heureux, on va recommencer…

Les Tréteaux de l'Enfance entrent dans leur 19ème saison, avec toujours le même enthousiasme, la même passion, la même envie, le même plaisir… La passion d'enseigner et de découvrir de nouveaux textes. L'envie de jouer et de créer. Le plaisir de voir naître des acteurs et de les voir grandir dans la voie du théâtre. Car c'est eux, les acteurs, qui font grandir les Tréteaux. C'est leur passion, leur rigueur, leur enfance qui nous donnent l'envie d'aller toujours plus loin.



LES ATELIERS DES TRETEAUX DE L'ENFANCE **SAISON 2022 – 2023**

INSCRIPTIONS / POUR TOUS LES ATELIERS/ BAYON SUR GIRONDE

Samedi 10 septembre de 14h00 à 19h30
Lieu : Salle de la Cure - 1er étage - Chemin de l'Église, 33710 Bayon sur Gironde
Début des Ateliers : Semaine du Lundi 12 au dimanche 18 septembre 2022

***IMPORTANT :* Pour toutes nouvelles demandes d'inscription**

Merci de nous contacter pour vous préinscrire sur la page contact du site de l'association : http://treteaux-enfance.fr/ ou sur t.enfance@gmail.com

- Le nombre de places étant limité, nous ne pouvons garantir votre inscription si elle n'a pas été validée par mail au préalable.
- Nous vous répondrons dans le courant du mois d'août dès que nous serons fixés sur les effectifs de chaque atelier.
- Tous renseignements concernant les ateliers (tarifs, horaires…) se trouvent sur : http://treteaux-enfance.fr/

OUVERTURE DE NOUVEAUX ATELIERS : LES TRETEAUX DE L'ENFANCE ARRIVENT A ETAULIERS.

Depuis leur nid construit à Bayon sur Gironde, les Tréteaux de l'Enfance laissent s'envoler un petit oiseau. Enora Lagune, élève à l'école des Tréteaux depuis 12 ans, s'envole vers Etauliers pour semer la culture et le théâtre des Tréteaux.

Pour toutes informations concernant les ateliers d'Etauliers : http://treteaux-enfance.fr/

Julia ZATKO

Vivre les Livres





Vivre les Livres a pu reprendre ses lectures musicales, notamment au sein de la Fabrique, la maison Baffort à Etauliers, faisant partie de la fédération Queskonfabrik. Plusieurs associations culturelles de Haute-Gironde s'entraident, organisent des évènements communs au sein de cette fédération et c'est comme cela que Vivre les Livres a pu présenter des lectures musicales lors de la fête de l'Asperge à Etauliers, les 30 avril et 1er mai 2022. Les lectures portaient sur le thème des légumes et plusieurs instruments nous accompagnaient : guitare, saxophone et contrebasse. Les enfants ont pu profiter dans le magnifique parc de la Fabrique, lovés dans les coussins.

Puis le 11 juin, lors d'une soirée en partenariat avec l'association Nous Autres et le Conservatoire de l'Estuaire (qui présentaient des conférences), nous avons pu proposer des lectures sur le thème des Pirates. Une exposition du peintre Ledoeufre était également visible ainsi qu'un concert de La fiancée du pirate. Une belle soirée d'échanges et de partage ! Vivre les Livres sera également présente à la fête de Bayon le dimanche 24 juillet. Nous vous y attendons nombreux !

Marie LOOSVELDT

Bayon s'bouge



Samedi 14 Mai 2022, des balles de graines de fleurs ont été semées par les enfants des écoles de Bayon et Saint Seurin de Bourg. Leurs petites mains avaient confectionné ces balles dans la semaine, et ils s'étaient appliqués ! Elles étaient parfaites ces boulettes d'argile mélangé à du terreau, dans lesquelles les graines de fleurs sauvages ont été soigneusement intégrées.

Ce 14 Mai donc, grands et petits ont semé, le long d'un parcours légèrement raccourci pour cause de petites jambes actives mais fatiguées, les balles de graines, dans le virage de la Reuille, aux alentours du square, sur les bords du chemin de Tanesse, devant le cimetière.



Il fallait de la pluie pour faire éclore toutes ces petites fleurs. Et elle est arrivée. Alors, ayez l'œil, observez, regardez, et vous verrez sûrement apparaître des taches de toutes les couleurs qui embelliront, si c'est encore possible, notre joli village.

Un grand merci aux enfants et aux maîtresses pour leur participation à rendre la nature plus belle.

Françoise GAYRARD, Présidente de Bayon s'bouge

RM 33-Flam'



Le Quatuor Varèse assure la direction artistique du festival Flam'

Comme annoncé en janvier dernier, c'est à 10 Jours Heureux que vous invite le festival Flam' pour célébrer sa 10ème édition. L'excellent et sympathique Quatuor Varèse, qui assure la direction artistique pour la deuxième année, a pour cette occasion élaboré une programmation particulièrement riche et diversifiée qui permettra à un public toujours plus large, connaisseur ou découvreur, de goûter les beautés, les émotions et certaines formes nouvelles de la musique pour instruments à cordes.

Une animation jeune public ouvrira les festivités dès le 5 août au Cloître de la citadelle de Blaye, elle sera suivie le lendemain par un concert du Quintette le Bateau Ivre (trio à cordes, flûte et harpe) dans la chapelle du Couvent des Minimes.

Au gré de la semaine, les concerts se succéderont : dès le dimanche 7, un éblouissant concert-spectacle au Vox, à St Christoly. « Eclisse totale » sera interprété par le brillant Quatuor Léonis et vous promet émotions subtiles et surprises ; puis une soirée grand public Quintette-tango le mardi 9 aout à la citadelle de Bourg fera chavirer le public avec le Quatuor Varèse, autour du renommé accordéoniste-bandonéoniste Manu Comté, dans un répertoire inédit, tiré de l'œuvre inépuisable d'Astor Piazzola

Après un concert présentant de jeunes talents de très haut niveau, le Quatuor Phantasy, formation inédite composée d'un trio à cordes et d'un hautbois, se produira le vendredi 12 aout dans l'église de Gauriac

A Bayon, le samedi 13 aout se déroulera une soirée exceptionnelle : un concert prestigieux aura lieu à 20 h 30 ; l'église résonnera des harmonies de la clarinette de Pierre Génisson, de l'alto de Marie-Barbara Berlaud-Dusson et du piano de Dominique Plancade avec des œuvres du grand répertoire classique et romantique. Le Quatuor Varèse rejoindra le trio pour un final où l'Ouverture sur des thèmes juifs de Serge Prokofiev viendra exalter l'émotion. Cette œuvre a été choisie par les musiciens, pour étayer la dimension patrimoniale Musique & Mémoire que le festival a tenu à affirmer à l'occasion de sa 10ème édition.

Aussi, dès 17h 30, avant le concert, aura lieu la projection d'un film documentaire d'Isabelle Gendre sur la spoliation des instruments de musique durant la seconde guerre mondiale aura lieu dans la salle des fêtes de Bayon en présence de la réalisatrice, de l'historienne Pascale Bernheim, et de plusieurs personnalités ; cette projection sera suivie d'un débat avec la salle. Vous y êtes cordialement invités, l'entrée est libre.

Le Quatuor Varèse se produira à nouveau en concert de clôture le 15 aout à Blaye avec un programme mettant à l'honneur l'élégance de la musique slave. Après un quatuor de Janacek, partie, le quatuor s'élargira en sextuor afin de donner à la 10ème édition une touche finale d'ampleur et de brio avec le Souvenir de Florence de Tchaikovski.

Au plaisir de vous accueillir prochainement au festival Flam' !



Marion BENOIT
Présidente de RM33-Flam'
www.festivalflam.fr
https://musique-et-spoliations.com

Au fil de la passion 33



Bonjour à tous et à toutes,

Que le temps passe vite, déjà plus d'un an, que notre association Au fil de la passion 33, est arrivée sur Bayon. 3 bayonnaises se sont inscrites depuis leurs visites à nos puces de couturières et se sont très bien intégrées, elles ont réalisé de très beaux projets.

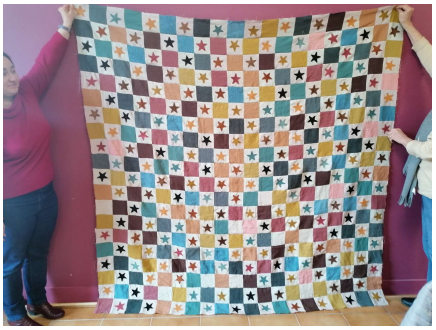
Nous avons mis l'accent depuis le début de l'année sur la réalisation de projets. En début d'année, nous proposons différents modèles à réaliser. Chaque adhérente choisit en fonction de ses goûts, de ses possibilités, un ou plusieurs projets que nous réaliserons au cours de l'année.



Les adhérentes ont été très motivées, les ateliers se déroulent toujours dans la bonne humeur et chacune à son rythme. Pour chaque projet un mail est envoyé à l'adhérente, pour indiquer le nombre de tissus, les dimensions, (les harmonies de couleurs peuvent se choisir ensemble si l'adhérente n'arrive pas à se décider). Ensuite, avec beaucoup de patience, de savoir-faire, de très belles réalisations voient le jour, chacune avec ses couleurs, sa petite touche de personnalité ; en effet nous partons toutes d'un même modèle, mais à la finition de l'ouvrage, nous arrivons à concocter de petites merveilles propres à chacune.



Nous avons participé à une journée de l'amitié à St Ciers sur Gironde, de nombreuses associations se réunissent la journée pour confectionner chacune le même ouvrage à la main ! Cela peut-être un objet en patchwork, avec une broderie, des petits appliqués, agrémentés de petits charms. Ce sont des journées de rencontres et d'échanges très agréables.



L'année prochaine, notre association organise sa 1ère journée de l'amitié le 9 Juin 2023 (la salle polyvalente est déjà réservée) - nous venons de nous abonner à France Patchwork - ce qui élargira notre carnet d'adresses pour mobiliser un plus grand nombre.

Le modèle est choisi et les cadeaux pour les participants sont prêts.

Nous nous devons d'être très organisées car en novembre nous faisons notre salon de Créateurs et Art du fil les 5 et 6 novembre 2022. Une vingtaine d'exposants venant de la France entière seront présents pour notre plus grand plaisir. Nous vous invitons à venir nous rendre visite, l'entrée est gratuite. Les exposants et créateurs, amènent leurs créations, et vendent des kits pour les réaliser, des toiles, des tissus, des fils, du lin, de la laine. Il y aura de nombreuses démonstrations, de jours d'angle, une chapelière-modiste du bassin d'Arcachon travaillera le feutre, du boutis, du hardanger et des stages proposés auxquels il faudra une inscription au préalable. Ces stages seront proposés par des professionnelles. Tout sera indiqué bientôt sur notre site aufildelapassion33.fr ou sur Facebook.

Le lundi 7 novembre nous aurons un stage avec Marie-Claude PICON designer qui nous vient de la côte d'azur (elle proposera 3 kits différents de patchwork), nous passerons de très bons moments.

Une autre date à retenir : le dimanche 5 mars 2023, nous organiserons des puces de couturières à Bayon. Nous vous en reparlerons en fin d'année.

Mais avant tout, nous terminerons le 8 juillet nos ateliers et nous les reprendrons le 2 septembre après une petite pause estivale et le 10 septembre nous serons présentes au forum des associations. Nous mettrons le flyer prochainement si vous voulez venir à notre rencontre. Bel été à tous et toutes !

Marie BROUCKE,
Présidente de l'association
Tel : 06.25.47.10.10.

Association des Riverains de la Route de la Corniche

Suite à l'Assemblée générale qui s'est tenue le 3 avril dernier, l'Association des Riverains de la route de la Corniche de la Gironde a fait peau neuve en élisant un nouveau bureau, un nouveau conseil d'administration. Elle regroupe à présent 10 administrateurs du Pain de Sucre à la Roque de Thau.



Les objectifs de l'association demeurent les mêmes, tout en s'inscrivant dans une dynamique régénérée : fédérer le voisinage, orchestrer des rencontres pour contribuer à la conservation et à la protection du site de la Corniche, de sa faune, de sa flore comme de son histoire.

Pour ce faire, elle va déployer dans les mois qui arrivent de nouveaux outils, notamment un site internet faisant office d'archives dynamiques et une publication thématique traitant des questions qui animent les riverains.



Pour célébrer ce renouveau, un temps de convivialité, de partage, s'est vite imposé. C'est pourquoi une auberge espagnole a eu lieu à la Vitescale dans la soirée du vendredi 24 juin, réunissant plus d'une soixantaine de voisins, des familles, des personnes seules, des couples, tous heureux de se rencontrer ou de se retrouver, de partager mets et boissons.



Quelques notes ont été chantées, quelques pas de danse ont été esquissés sous la lumière chaude des bougies et des braseros.

Michelle KLEIN,
Présidente

Les Amis de l'Eglise

Depuis juin 2019, notre église s'est embellie !

A l'intérieur, la croix de vie face aux fidèles, le Christ face au célébrant sont maintenant en place devant l'autel. Aussi, l'autel de St Louis dans l'absidiole, en très mauvais état a été supprimé et remplacé par le chapiteau de l'un des piliers de tutelle utilisé pour la célébration des baptêmes. Un rideau a également été installé entre la nef centrale et la petite nef nord afin de séparer les deux espaces. Nous remercions encore Mr le Curé pour le don en tissu qu'il a fait et Mme Bon pour ses talents de couturière. À l'extérieur, la réfection des toits et le remplacement des pierres les plus usées sont effectués. La reprise des plafonds et des nefs latérales est réalisée, les plafonds ont été repris et bien isolés, et c'est particulièrement sensible au niveau de la température Nous voyons le bout du tunnel des grands travaux. Notre Eglise a pu, avec toutes ces améliorations, faire peau neuve pour le plus grand plaisir des fidèles.

Nous profitons de ces nouvelles pour vous informer du départ de Mr le Curé pour d'autres fonctions à Bordeaux, il deviendra le curé de la nouvelle paroisse de l'hypercentre de Bordeaux, incluant la cathédrale. Le vicaire, le Père Jonas Nawanou nous quitte lui aussi pour le secteur de Langon Podensac. Ils partiront début septembre, nous les regretterons tous les deux mais nous leur souhaitons joie et réussite dans leurs nouvelles fonctions.



Ils seront remplacés respectivement par l'abbé Joseph Batwarè, Congolais sur le diocèse depuis 2010, et l'abbé Francis Beck venant de Villenave d'Ornon. À partir du 4 septembre. Ils seront « installés » le dimanche 2 octobre à Blaye

Paul GROSJEAN

AMBG



Les artistes qui se produiront au cours du festival AMBG. De g. à d. en haut : Kévin Amiel (8 juillet) et Sergio Ladu (9 Juillet). En bas : Alejandro Schwarz et Sandra Rumolino (10 Juillet), Antoine Chenuet et Aurélie Ligerot (17 juillet), l'orchestre à cordes brésilien (7 août).

Pour ses dix ans d'existence, l'association AMBG Flam' organise quatre concerts cet été. Les bénévoles qui animent l'association travaille d'arrache-pied chaque année sur une programmation musicale éclectique.

Ainsi, le festival AMBG compte quatre dates, mais l'association en organise une cinquième, en août, dans le cadre des Eurochestries. Ces dernières font cette année escale en Haute-Gironde. Ainsi, AMBG Flam' recevra 25 à 30 jeunes musiciens brésiliens en l'église Notre-Dame de Bayon le 7 août à 18h.

Le concert d'ouverture aura lieu le 8 juillet à 20h au Château Le Marquis de Vauban, à Blaye. Pour l'occasion, le ténor reconnu Kévin Amie « Révélation » aux Victoires de la musique en 2020 dans la catégorie artiste lyrique, par ailleurs parrain des Eurochestries, a prévu une programmation spécifique. Il sera possible de se restaurer sur place au château

Le 9 juillet, c'est le baryton sarde Sergio Ladu, lui aussi habitué des festivals internationaux, qui se produira en l'église Saint-Pierre de Cars à 20h, pour un récital autour de chansons et poèmes napolitains, sardes et italiens.

Le festival AMBG prendra ensuite la route de l'église de Pugnac, le 10 juillet à 18h, pour un « Encuentro » ("rencontre" en espagnol) où Sandra Rumolino (chant) et Alejandro Schwarz (guitare et arrangements) revisiteront des musiques traditionnelles argentines.

La quatrième date de ce festival AMBG se déroulera en l'église Saint-Romain de Blaye le 17 juillet à 18h. Les plus grands airs et duos de Bach à Puccini en passant par Mozart et Dvorak seront interprétés par la soprano Aurélie Ligerot et le ténor Antoine Chenuet.



INFOS PRATIQUES

Tarif préférentiel en cas de réservation sur ***www.festival-ambg.fr***

Réservation diner : **06 59 34 86 85**
Les 8 et 9 juillet : **20€ (22€ sur place)**
Le 10 juillet : **au chapeau**
Le 17 juillet : **20€ (22€ sur place)**
Le 7 août : **18€ (20€ sur place)**

Yves PIODA
Membre Fondateur et Président AMBG

Port de Roque de Thau

2022 : enfin les activités associatives reprennent !



Après un an de blanc, l'association a pu tenir en février son ASSEMBLEE GENERALE. Ce moment de partage et d'échanges auquel nous sommes sensibles, est un temps privilégié pour rencontrer les adhérents, les sympathisants et les partenaires. Une soixante de personnes était présente… une date précieuse permettant de faire le point sur l'année écoulée et surtout de bâtir ensemble nos projets 2022 et plus.



En mars, bien que levés tôt et rassemblés au port, les bénévoles n'ont pu tenir la journée d'entretien tant la pluie était forte ! Néanmoins dès que la météo fut clémente, c'est par petit groupe que se sont réalisés LES TRAVAUX de réfection de ponton, de dévasement des conches, et de nettoyage des berges. Avec enthousiasme, et convivialité, ces rendez-vous printaniers sont le marqueur d'une nouvelle saison.

Au mois de mai, notre ami Edward AMADE, membre de l'IGKT France (International Guilt of Knot Tyers) a animé un ATELIER DE NŒUD DE MARINS. Une quinzaine de navigateurs, et autant de spectateurs ont eu pour toute la matinée voire plus… la tête dans les nouages ! Alors que la démonstration parait facile, reproduire l'est beaucoup moins !



En juin, plus de 250 personnes ont déambulé sur le port à l'occasion de ***ROQUE DE THAU FETE L'ETE.***

Pour reprendre l'expression de notre ami Jean Louis TUFFERY dans son article dans Haute Gironde « Ici rien n'est imposé ni obligatoire. La fête doit rester cet espace de liberté qui ne doit pas être toujours synonyme de consommation (…) le plaisir à Thau … zéro ! ». Vraiment ces instants, portés par le charme et l'exception du site, sont énergisants et leur authenticité, ressourçante !



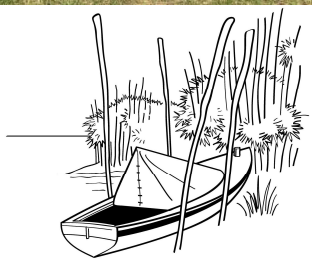
Ce fut l'occasion aussi, d'inaugurer la table réalisée par 4 bénévoles de l'association sous l'expertise de Jean Luc AUDUREAU. Cet ouvrage a demandé 32 heures de travail, plus de 200 chevilles… On peut y manger à 16… une belle tablée. L'association est fière d'embellir le site et de faciliter son partage avec les habitants. Également, au cours de cette journée 105 personnes dont une vingtaine de Bayon, ont visité le carrelet de l'association. Avec étonnement, et satisfaction ce bilan renforce l'intérêt qu'est notre objectif de sensibiliser au patrimoine estuarien.



Ce carrelet est mis à votre disposition : vous faire plaisir, ou pour offrir, pas loin de chez soi mais tellement dépaysant, dans un esprit détente et intimiste… Pensez-y, et faites-le savoir sans modération, nous l'avons fait pour vous, amoureux de notre fleuve !

Notre prochain rendez-vous auquel vous êtes invités : L'ESTUARIENNE qui réunit tous les 15 aout les marins et Hommes de mer des ports de France. Pour nous, c'est l'occasion au-delà de mettre en valeur la yole, le bateau de pêche traditionnel sur l'estuaire, de faire se rencontrer les gens dans leur humanité, et d'essaimer dans la simplicité.

Pour cette 3ème édition, et dans notre engagement pour le développement durable, la SIAEPPA a souhaité s'associer afin de sensibiliser les usagers que l'eau est devenue, même en France, une ressource rare, qu'il est important et urgent de préserver. A cet effet la station de pompage sera ouverte au public, vous y êtes attendus.



Michelle KLEIN,
Présidente

N'hésitez pas à nous suivre sur notre site internet :
www. roquedethau.e-monsite.com.
Nous contacter : leportderoquedethau@yahoo.com

La fabrication des boules à graines



FLEURIR NOTRE VILLAGE



En collaboration avec la **mairie de Bayon** et l'association **Bayon s'Bouge**, nous avons fabriqué des boules à graines (de fleurs variées) qui ont ensuite été jetées au hasard dans la campagne bayonnaise lors d'une marche organisée le samedi matin 14 mai.
Merci à tous ceux qui ont participé !





Nous avons mélangé de l'argile avec du terreau et diverses graines de fleurs,







et nous avons fabriqué des boules en roulant ce mélange entre nos mains. Ensuite nous avons mis ces boules à sécher quelques jours au soleil.

Puis le samedi suivant, toutes les boules ont été jetées au hasard dans la campagne bayonnaise lors d'une agréable promenade. Si vous découvrez de jolies fleurs dans votre village, ne soyez pas surpris.
Merci à nos petits écoliers !!





Maîtresse Véronique

Le Carnaval Jazz des animaux







NOTRE SORTIE À BORDEAUX

Lundi 9 mai, nous avons pris le bus pour aller au théâtre Fémina voir :
LE CARNAVAL JAZZ DES ANIMAUX



Après une belle balade





et un joyeux pique-nique champêtre au Jardin Public,





nous sommes partis à pied au théâtre Fémina.
Arrivés un petit peu en avance, nous avons tranquillement attendu l'ouverture des portes à l'ombre.



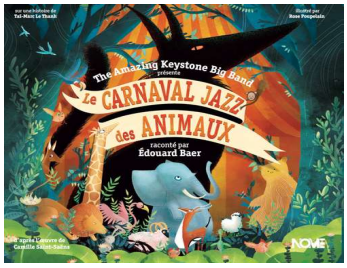


Attention le spectacle va commencer …
C'était chouette, trompettes, trombones, saxophones… lion, poule, tortue, éléphant…
Chaque animal a son instrument et tous forment ensemble un orchestre qui swingue !





Voilà c'est fini, nous rejoignons le bus à pied, ce fut une bien belle journée !!





Maîtresse Véronique

Kermesse à l'école

Samedi 25 juin 2022, nous avons enfin pu faire notre fête de fin d'année. Toutes les classes du RPI Bayon/St Seurin ont préparé un spectacle à présenter aux parents. Les 3 classes de Bayon ont choisi le thème du voyage (sur lequel nous avons travaillé toute l'année grâce au tour du monde de la famille d'Antton).

Nous avons préparé 1 danse par classe puis 1 danse par groupe en mélangeant les différents âges. Cela a demandé beaucoup de travail et de répétitions, et puis nous étions un peu stressés le jour du spectacle mais cela en valait la peine ! Nous avons pu faire voyager nos familles à travers l'Océanie, l'Afrique, l'Amérique, l'Europe et l'Asie, tout en découvrant la salle des fêtes de Bayon fraichement rénovée !

La classe de CM1/CM2 de St Seurin a choisi de présenter un spectacle qui résumait les moments forts de leur année. Les parents étaient ravis et nous aussi !

Un repas a suivi puis les traditionnels jeux de la kermesse, organisés par l'association des parents d'élèves 1, 2, 3 soleil. Cela faisait longtemps et nous étions très contents ! Nous avons vécu une belle journée de partage et d'émotions !
Merci à tous ceux qui ont participé !







Les classes de GS/CP
Maîtresse Marie

Sortie à l'île d'Aix







Jeudi 30 juin 2022, très tôt le matin, tous les enfants de l'école de Bayon sur Gironde sont partis en bus pour aller sur l'île d'Aix. Le trajet a duré deux heures et nous sommes arrivés au port de Fouras. De là, nous avons pris le bateau pour aller sur l'île. La traversée a duré trente minutes. Nous étions sur le pont alors que les petits étaient assis à l'intérieur. C'était beau. Nous voyions la mer, fort Boyard et les îles. Arrivés sur l'île d'Aix, nous avons marché sur le bord de mer à marée basse. Nous avons vu plein d'huitres sur des rochers et des os de seiche. Ensuite, nous avons fait tout le tour de l'île en calèche qui était tirée par Vanille et Kérina, les chevaux. L'animatrice nous a expliqué ce qu'était des batteries. Ce sont des endroits où on rangeait des armes et des munitions pour se défendre en cas d'attaque. Il y avait aussi des canons. Au retour, nous avons rejoint le reste de l'école pour pique-niquer tous ensemble, près de la sculpture de Napoléon.

Après, nous avons fait un jeu de piste par équipes dans le village avec un adulte accompagnateur. Nous devions résoudre des énigmes et trouver des points de rendez-vous comme la plage de l'anse de la croix, l'église, le magasin à poudre, le musée Napoléon, la maison des Gourgaud ou le fort de la rade. Nous devions par exemple trouver un coquillage spécial : la coque. Les gagnants ont remporté une médaille souvenir. Nous avons retrouvé les autres élèves pour reprendre le bateau. Dans la journée, les autres classes ont fait plusieurs autres activités. Ils ont fait un jeu sur les sens. Ils ont goûté, vu, entendu, touché, senti des choses comme des algues, du sable, du riz, le vent, les oiseaux, du chocolat ou de la menthe. Ils ont aussi vu des tours de magie.

Ils nous ont dit aussi qu'ils avaient vu des phares, des huîtres et des moules. Ils ont travaillé avec des coquillages. Ils ont fabriqué des tableaux de coquillages. Ils les ont coloriés et ont trouvé cinq sortes de coquillages. Après, ils sont allés sur la plage où ils ont fait des châteaux de sable.

Nous avons tous passé un très bon moment et tout le monde a adoré la journée sur l'île d'Aix.

Les élèves de la classe de Ce1-Ce2, Maître Guillaume







FORUM DES ASSOCIATIONS

Venez, découvrez, testez !

SAM. 10 SEPT 2022 | 10H-16H

SALLE J. NARBONNE | ST-MARTIN-LACAUSSADE

Plus d'informations : *www.ccb-blaye.com*

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BLAYE

D'une publicité subie à une publicité choisie !

Un grand nombre de publicités **non adressées** est distribué chaque semaine dans vos boîtes aux lettres pour finalement être jetées sans même avoir été consultées. Pour éviter ce gaspillage, les choses changent à partir du 1er septembre 2022.





Vous souhaitez consulter la publicité ?

NON

Je ne regarde pas les publicités, cela ne m'intéresse pas, je ne souhaite pas les recevoir : je n'ai rien à faire de particulier.

OUI

Plusieurs options s'offrent à moi :

Je passe au catalogue numérique (sms, mail...)

ou

Je récupère les catalogues directement à l'accueil de mon/mes magasins

ou

OUI PUB — J'appose un autocollant *Oui Pub* sur ma boîte aux lettres

Vous pouvez vous procurer cet autocollant :
- à l'accueil du pôle environnement de Saint-Girons ou Saint-Denis de Pile
- dans l'un des pôles recyclage du Smicval (adresses sur le site internet)
- en remplissant le formulaire de demande accessible sur le site internet, vous le recevrez ensuite par courrier.

Pour en savoir plus

SCAN ME

Contact : www.smicval.fr

OUI PUB IMPRIMÉS PUBLICITAIRES ACCEPTÉS

smicval

ADEME

Bayon en Fête

23 et 24 Juillet

20 ans de l'AFCL

SAMEDI 23 MARCHE NORDIQUE

Départ 9h, dégustation au château La Croix de Millorit

VIDE GRENIER 9h à 18h au stade

Inscription: 06.83.99.61.56 / 05.57.64.84.11 Buvette et Restauration

DIMANCHE 24 ANIMATIONS ENFANTS 14h à 17h



Jeux **Olympiades avec Nat&a**

gratuits, inscription en mairie



Cocooning **Lectures musicales**

Pour petits et grands

Initiation de dance Salsa et Merengue avec ELSON LATINO à partir de 16h00

19 h Verre de l'amitié offert par notre municipalité

20 h MARCHE NOCTURNE

CONCERT POP ROCK avec « HOPE »

SPECTACLE PYROTECHNIQUE

23 H SUR NOTRE EGLISE

. l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec moderation

Imprimer par nos soins. Ne pas jeter sur la voie public .